

Justificatif généré le 20/04/2022

Support de parution :



Date de parution :

20/04/2022

Département de publication :

(94) Val-de-Marne

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=288525>

N° d'annonce :

19401515528660-2022J00210_2022-04-13

DSDT

Société par actions simplifiée

24 Rue Garnier Pages, 94100 Saint-Maur des Fosses

R.C.S. : CRETEIL 820 962 363

Activité : travaux de terrassement courants et travaux préparatoires

Tribunal de commerce de Créteil

Jugement d'ouverture – Jugement d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire

Jugement en date du 13 avril 2022

Greffe du Tribunal de Commerce de Creteil. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 29 avril 2021 désignant administrateur SELARL Tulier Polge-Alirezai prise en la personne de Maître Engareh Alirezai 42 ter Boulevard Rabelais 94100 Saint-Maur-des-Fossés avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes de gestion, mandataire judiciaire SELARL S21y prise en la personne de Maître Sophie Tcherniavsky 9 Rue des Champs Corbilly 94700 Maisons-Alfort Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

Procédures de redressement ou de liquidation judiciaire des entreprises(Décret no 85 - 1388 du 27 / 12 / 1985) -Procédures d'insolvabilité(Règlement communautaire no 1346 du 29 / 05 / 2000) -Procédures de sauvegarde des entreprises(Décret no 2005 - 1677 du 28 / 12 / 2005)